



Rapport d'activité 2021-2022

Comptes depuis la reprise de l'ASPEM : 20 mars 2018 jusqu'au 30 juin 2021

Présentation et historique

L'association ASPEM est née en 1999 en tant qu'association des parents des trois grandes écoles genevoises de musique - le CMG, le CPMDT et l'IJD - réunies dans une Fédération, la FEGM. En 2010 la FEGM a été remplacée par la CEGM, permettant ainsi de porter le nombre d'écoles délégataires de l'enseignement artistique de base à 12. Aujourd'hui, le nombre d'écoles accréditées et membres de la CEGM est de 10.

Entre 2012 et 2017, l'ASPEM a connu une période d'inactivité, ces membres n'ayant plus d'enfants dans les écoles. C'est en mars 2018, qu'un nouveau comité de parents a décidé de s'engager avec l'objectif de dynamiser le rôle de l'ASPEM et son fonctionnement.

Activités depuis juillet 2021

Le comité s'est réuni physiquement ou par vidéo-conférence 5 fois lors de cette année scolaire.

L'été et l'automne 2021 ont été marqués par le projet et la création de notre nouveau site internet sur la plateforme Wix. Le point de départ a été la volonté de notre webmaster bénévole de ne plus s'en occuper. Nous en avons alors profité pour faire peau-neuve! Notre vitrine digitale est désormais optimisée et c'est un outil efficace pour les mailings et la gestion des membres. N'ayant pas de compétences spécifiques au sein de l'ASPEM et étant donné le coût très élevé d'un expert externe, c'est notre Présidente qui s'est dévouée pour se former et le créer. Nous lui sommes reconnaissants tant le résultat correspond à nos besoins!

Nous avons utilisé les outils Wix pour faire un mailing à nos membres en novembre 2021 avec pour objectifs de recruter des membres au sein du comité et relancer l'adhésion pour cette année scolaire. Nous avons donc utilisé notre propre base de données sans faire appel aux écoles membres de la CEGM.

Au cours de l'année, les membres du comité ont poursuivi leurs efforts pour rester en lien avec les écoles accréditées, avec notamment la participation à plusieurs réunions du Conseil de Fondation du CMG, des entretiens avec l'Accademia d'Archi, l'IJD, l'ETM. Il convient de noter d'une part que l'initiative de ses prises de contact a toujours été du côté de l'ASPEM, et d'autre part que ces entretiens se sont toujours déroulés dans une ambiance agréable et de collaboration. Enfin, ces discussions se révèlent toujours extrêmement utiles afin de mieux comprendre les problématiques communes des écoles soucieuses de maintenir la qualité de l'enseignement artistique des élèves. L'ASPEM participe régulièrement aux AG de la CEGM, mais n'a



malheureusement pas pu être présente à celle du 22 novembre 2021 par faute de disponibilité des membres du comité.

Nous avons également été présents pour informer les parents d'élèves:

- lors d'une journée portes ouvertes du CMG avec un stand ASPEM,
- au concert gala de l'Accademia d'Archi avec distribution de nos flyers
- lors d'une réunion de parents de nouveaux élèves du CMG en septembre 2021.

En filigrane tout au long de l'année scolaire, un sujet de première importance a occupé les écoles accréditées : le nouveau processus d'accréditation des écoles délégataires. Ce processus initié par le DIP au premier trimestre 2021 avait pour objectif notamment d'augmenter le nombre d'élèves bénéficiaires en accréditant plus d'écoles artistiques sur le canton. Or il semble que peu de nouvelles écoles y aient répondu. Au printemps 2022, l'ASPEM a eu quelques retours d'écoles ayant travaillé sur ce nouveau processus d'accréditation. Les avis semblaient alors mitigés autant sur le processus lui-même que sur les conséquences. La période visée par le DIP pour cette nouvelle cohorte d'écoles délégataires est 2023-2026. Au moment de la rédaction de ce rapport, nous ne savons pas si le nombre de 10 écoles est resté stable, s'il a diminué ou augmenté.

Plus récemment, depuis fin mai 2022, le comité s'est rassemblé à plusieurs reprises pour réagir à une demande de consultation provenant du DIP-SESAC au sujet d'un avant-projet de loi modifiant la Loi sur l'Instruction publique (article 106, LIP - C 1 10). Nous avons eu à peine 10 jours pour réagir à cette proposition qui régit la base légale de l'offre de l'enseignement artistique délégué (EAD) sur le canton de Genève. Notre opinion a été largement défavorable à ces modifications, notamment pour des raisons de manque de clarté dans les textes. La fragilité financière semblant découler de cette modification de loi aurait comme conséquence majeure de diminuer la qualité de l'enseignement artistique et d'en augmenter les écolages. Notre réponse a été envoyée au DIP-SESAC avant le délai buttoir du 10 juin 2022. Nous n'avons reçu à ce jour ni réaction ni accusé de réception du DIP-SESAC.

Au niveau du comité de l'ASPEM, quelques changements ont eu lieu en cours d'année. Tout d'abord, Stephan Wirz, membre du comité depuis notre reprise de l'ASPEM en 2018 et qui a également collaboré sur le projet du nouveau site, a décidé de quitter le comité en août 2021. Plus récemment, notre Présidente Anouk Berrebi a prévenu de sa démission en tant que Présidente, tout en restant membre active.

Nous remercions vivement Stephan et Anouk pour leur implication respective dans les activités de l'ASPEM depuis 2018, et plus particulièrement notre Présidente d'avoir été la colonne vertébrale de l'association sur ces 4 dernières années.

Plus que jamais, notre association a besoin de soutien, et votre comité a besoin de vous. Depuis 2018 le comité a tourné par moment avec 2-3 personnes seulement, ce qui est largement insuffisant pour rendre l'ASPEM efficace avec nos partenaires (DIP, écoles) d'une part, et utile pour les parents et les élèves majeurs d'autre part.



Même si tous les parents ne le voient pas encore, le paysage de l'offre EAD est en train de changer et l'ASPEM doit pouvoir être présente à plusieurs niveaux :

- défendre la qualité de l'Enseignement Artistique Délégué (EAD)
- organiser des rencontres d'échange et d'information avec les parents,
- participer aux événements du milieu artistique genevois comme la fête de la musique, des journées portes ouvertes, des concerts de fin d'année

Nous invitons les parents mais aussi les élèves majeurs à en faire partie.

Au nom du comité, je tiens à remercier tous nos membres actifs pour leur soutien en cours d'année.

Pour l'ASPEM - Sven Weideborg, membre du Comité et Trésorier